

**PLANIFIER
LA FOURNITURE D'OXYGÈNE
AUX
INSUFFISANTS RESPIRATOIRES
EN VOYAGE**

MGC DOC 141/07/E

Document traduit par l'AFGC en 2011



PLANIFIER LA FOURNITURE D'OXYGÈNE AUX INSUFFISANTS RESPIRATOIRES EN VOYAGE

PRÉPARÉ PAR :

Jan Strybol	Air Products
Peter Henrys	The Linde Group
Guido Matucci	Vivisol
Mercedes Franco	Carburos Metalicos
Lorenz Ibel	The Linde Group
Ludovic Lefevre	Air Liquide Santé

Déclaration

Toutes les publications techniques éditées par EIGA ou sous son égide, et notamment ses codes de bonne pratique, les guides de procédures en matière de sécurité et toutes autres informations techniques contenues dans ces publications ont été élaborées avec le plus grand soin et établies avec les connaissances acquises des membres de EIGA ou de tiers à la date de leur publication. Elles n'ont la valeur juridique que de simples recommandations que les membres de EIGA ou les tiers ne sont pas tenus contractuellement de respecter. Elles ne peuvent faire l'objet vis-à-vis de quiconque, d'aucune garantie de la part d'EIGA.

EIGA n'a ni le pouvoir, ni les moyens de vérifier que les codes de bonne pratique et les guides de procédures sont effectivement et correctement interprétés et appliqués par l'utilisateur qui engage seul sa responsabilité à cet égard.

En conséquence, EIGA ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable vis-à-vis de quiconque, de l'application par ses membres ou par toute autre personne, de ses codes de bonne pratique et guides de procédure.

Les publications d'EIGA font l'objet de révisions périodiques et il appartient aux utilisateurs de se procurer la dernière édition.



Table des matières

1	Introduction	2
2	Champ d'application.....	2
3	Object.....	3
4	Définitions	3
5	Plan de Voyage.....	3
6	Actions préliminaires au voyage.....	4
6.1	Information du patient.....	4
6.2	Information du nouveau prestataire de soins à domicile	5
7	Actions à destination	5
8	Actions à la fin du voyage	6
9	Fiches d'information	6
10	Dossier de voyage du patient.....	6
11	Fournitures d'oxygène non planifiées.....	7
Annexe 1	Modèle de liste de contrôle pour Plan de Voyage – pour le CPSD	8
Annexe 2	Modèle de liste de contrôle de Plan de Voyage – pour le NPSD	9
Annexe 3	Modèle de formulaire « Renseignements sur le Voyage »	10
Annexe 4	Modèle de formulaire « Détails de la prescription »	11
Annexe 5	Carte Européenne d'Assurance Maladie	12
Annexe 6	Voyager avec de l'Oxygène Médical dans les transports publics – Modèle de liste de contrôle pour le Patient.....	13
Appendice 7	Voyager avec de l'Oxygène Médical dans les transports privés – Modèle de liste de contrôle pour le Patient.....	15
Annexe 8	Voyager avec de l'Oxygène Médical dans les transports aériens – Modèle de liste de contrôle pour le Patient.....	17
Annexe 9	Voyager avec de l'Oxygène Médical en bateau – Modèle de liste de contrôle pour le Patient.....	19
Annexe 10	Modèle de fiche d'information – A l'usage du patient	21
Annexe 11	Information sur les Équipements de Fourniture d'Oxygène Médical dans les transports publics ..	22
11.1	Détails de la bouteille ou du réservoir d'Oxygène Médical	22
11.2	Conseils pour le transport sûr de la bouteille, ou du réservoir d'Oxygène Médical.	22
11.3	Conseils pour l'utilisation en sécurité de la bouteille ou du réservoir d'Oxygène Médical	23
11.4	Actions à faire en cas d'urgence	23
Annexe 12	Organisation type de voyage avec des Groupes de Patients.....	24
Annexe 13	Questions fréquentes du patient	27

1 Introduction

Dans toute l'Europe les autorités de santé reconnaissent l'oxygénothérapie comme un moyen de traiter les insuffisants respiratoires, de sorte que la qualité de vie de milliers de ces patients soit améliorée. Pour une large part, ces patients sont toujours très actifs et désirent sortir de leur environnement domestique et voyager à plus grande distance pour les vacances, ou rendre visite à leurs proches.

Les sociétés Prestataires de Soins à Domicile ont normalement la responsabilité d'aider à organiser le service d'oxygénothérapie lorsque le patient est loin de son domicile, y compris lors des voyages à l'étranger.

La demande des patients pour disposer de l'oxygénothérapie hors de leur domicile est en constante augmentation. Les patients veulent avoir la possibilité d'aller dans les lieux publics, tels que les restaurants et les cinémas, tout en utilisant l'oxygène ambulatoire en toute sécurité.



Ce document n'entend pas décrire toutes les exigences d'organisation possibles pour planifier les voyages des patients ni les problèmes concernant les paiements et les remboursements des frais associés.

Il donne cependant au Prestataire de Soins à Domicile du patient des indications pour organiser la fourniture d'oxygénothérapie aux patients qui voyagent loin de leur domicile.

Il fournit aussi des conseils, qui peuvent être remis aux patients et concernent l'usage en sécurité d'oxygène médical thérapeutique dans les transports publics et dans les lieux publics.

2 Champ d'application

Le champ d'application de ce document est de conseiller le Prestataire de Soins à Domicile sur les mesures de précaution de sécurité minimales à donner aux patients qui demandent à utiliser des équipements de fourniture d'oxygène médical en dehors de leur domicile et pendant les voyages.

Les conseils peuvent aussi être remis aux sociétés de voyages tels que compagnies aériennes, opérateurs de trains et d'autobus ainsi qu'aux services publics, comme guide pour l'utilisation en toute sécurité des équipements de fourniture d'oxygène médical aux patients insuffisants respiratoires.

Il détaille les actions et les rôles pour :

- le patient quand il voyage avec son équipement,
- le Prestataire de Soins à Domicile Courant, (CPSD) assurant le support à son patient qui voyage,
- le Nouveau Prestataire de Soins à Domicile, à destination (NPSD) assurant un système adapté de fourniture d'oxygène médical au patient quand il voyage.

Il comprend aussi des lignes guides spécifiques pour les patients utilisant de l'oxygène quand :

- ils sont en transit,
- ils sont dans des lieux proches de la zone du CPSD,
- ils voyagent loin de leur domicile pour de longues périodes et dans la zone du NPSD.

Le document fournit :

- des modèles à donner au patient indiquant les exigences minimales de sécurité pour utiliser les équipements de fourniture d'oxygène médical pendant le voyage,
- des modèles à donner au voyageur indiquant les exigences minimales de sécurité pour utiliser l'équipement d'oxygène médical pendant le voyage,

- l'information relative au port et/ou utilisation des équipements d'oxygène médical dans les différents types de transport et dans les différents environnements publics.
- Les conseils pour d'emploi et les autorisations requises pour utiliser l'équipement de fourniture d'oxygène médical dans les transports publics et les lieux publics.

3 Object

Ce document apporte l'information sur la fourniture d'oxygène médical aux patients incluant :

- l'utilisation d'oxygène médical pendant un voyage utilisant soit un transport privé ou public et dans les lieux publics,
- l'information à fournir par le patient pour permettre la planification d'un équipement de fourniture d'oxygène,
- les dispositions à prendre par le Prestataire de Soins à Domicile pour assurer l'équipement de fourniture convenable pour le patient,
- l'information à fournir aux prestataires de transport et d'hébergement,
- les actions à faire au retour au domicile.

4 Définitions

Dans ce document les définitions suivantes sont utilisées :

Entité contractuelle	Une organisation responsable du paiement de la prestation d'oxygénothérapie.
Aide (aide patient)	Un proche ou un ami qui peut aider le patient pendant sa thérapie.
Prestataire de Soins à Domicile Courant (CPSD)	Le Prestataire de Soins à Domicile qui fournit habituellement le patient en oxygénothérapie à son domicile.
Nouveau Prestataire de Soins à Domicile (NPSD)	Le Prestataire de Soins à Domicile qui fournit temporairement l'oxygénothérapie pendant le voyage ou à destination du patient.
EFOM <i>Ajouté par le traducteur</i>	Equipement de Fourniture d'Oxygène Médical. En Anglais MOSS (Medical Oxygen Supply System)

5 Plan de Voyage

Le Plan de Voyage proposé fournit un ordre logique d'actions à faire par les parties devant prendre les dispositions, pour assurer la fourniture en toute sécurité de l'oxygénothérapie du patient. Le plan de voyage est utilisé pour assurer que le patient peut continuer à utiliser l'oxygénothérapie en toute sécurité pendant son voyage et à son point de destination.

Les acteurs clés dans la préparation du Plan de Voyage sont:

- le patient / l'aide du patient,
- le Prestataire de Soins à Domicile Courant (CPSD),
- le Nouveau Prestataire de Soins à Domicile (NPSD),
- le prescripteur médical du patient,
- l'entité contractuelle (le payeur),
- les voyagistes et hébergeurs.

Les principes de base, pour assurer que le patient reçoive le service approprié, sont les suivants :

- il est recommandé au patient de contacter son médecin pour obtenir l'autorisation de voyager et réexaminer ses besoins en oxygène,

- le patient doit fournir toutes les informations nécessaires au CPSD et au NPSD avant le début du voyage,
- à destination, le NPSD doit fournir tout l'équipement nécessaire pour assurer l'oxygène au patient,
- le NPSD est responsable de la formation du patient et de s'assurer qu'il est bien compétent pour utiliser l'équipement, il est aussi responsable d'assurer une fourniture de secours (si nécessaire) en cas de panne de l'équipement,
- l'équipement de fourniture d'oxygène mis à disposition par le CPSD ne devrait pas être utilisé plus que pour la durée du voyage,
- les dispositions pour le paiement des prestations pendant le déplacement doivent être agréées avant le début du voyage.

Un modèle des documents à utiliser pour la préparation du Plan de Voyage est donné en Annexe 1 et en Annexe 2. Ces documents devraient être remplis par le patient comme liste de contrôle pour une organisation correcte et complète du voyage.

Le Plan de Voyage récapitule les activités à effectuer lorsqu'un voyage est organisé et précise les responsabilités et les informations à compléter :

- avant le voyage (voir chapitre 6)
- à destination (voir chapitre 7)
- après le voyage (voir chapitre 8)

6 Actions préliminaires au voyage

6.1 Information du patient

Avant d'entreprendre le voyage, le patient ou son aide devrait fournir au CPSD (Prestataire Courant de Soins à Domicile) les informations suivantes :

- les dates du voyage,
- les moyens de transport,
- les détails finaux de voyage – Références incluses de tout vol, croisière ou train,
- distance / durée du trajet,
- itinéraire du voyage (incluant tous les lieux, adresses d'hôtel, et la destination finale)

Pour les assurances, le CPSD a la responsabilité de fournir au patient ou à son aide les spécifications des équipements à transporter dans son véhicule.

Le CPSD devrait informer le patient qu'il devrait contacter son médecin pour l'informer de son intention de voyager. Suivant le type de voyage et sa condition physique, il peut être nécessaire que le patient soit examiné. Ceci déterminera si les débits prescrits doivent être modifiés pendant le trajet vers la destination. Ceci est spécialement important pour le transport aérien où la teneur en oxygène ambiant a de grande chance de tomber en dessous de celle de l'atmosphère normale. Ceci peut conduire le patient à avoir une modification de sa prescription pour couvrir les activités de transport.

Le CPSD devrait confirmer s'il est capable, grâce à ses services locaux, de fournir l'oxygène à destination.

Lorsque ce n'est pas possible le CPSD devrait faire tout son possible pour fournir au patient les coordonnées d'un fournisseur d'oxygénothérapie approprié. Sinon le CPSD devrait fournir au patient ou à son aide les coordonnées de contact de sociétés spécialisées dans l'organisation de voyages pour les patients sous oxygénothérapie.

Le patient a la responsabilité d'accomplir toutes les préparations lorsqu'il planifie un congé ou qu'il a besoin de voyager loin de son domicile. Ce planning devrait être terminé 2 semaines avant le voyage pour s'assurer que tous les participants peuvent apporter le service approprié.

Le CPSD devrait fournir au patient ou à son aide le:

- Formulaire « Renseignements pour la planification du voyage » (voir Annexe 3).
Il faudrait demander au patient/ aide de remplir le formulaire et le retourner au CPSD.
- Formulaire « Détails de la prescription » (voir Annexe 4).
Il faudrait demander au patient/ aide qu'il remette le formulaire à son médecin pour le compléter et le retourner au CPSD.

Le CPSD devrait aviser le patient d'obtenir une Carte Européenne d'Assurance Maladie avant de voyager. Ceci devrait lui permettre d'accéder aux soins de santé disponible pendant son séjour dans un autre État-Membre.

L'annexe 4 donne plus d'informations sur la Carte Européenne d'Assurance Maladie.

6.2 Information du nouveau prestataire de soins à domicile

Lorsque le Plan de Voyage du patient nécessite l'utilisation d'un Nouveau Prestataire de Soins à Domicile, le patient a besoin de lui fournir les formulaires « Renseignements sur le voyage » et « Détails de la prescription » remplis, afin que le NPSD puisse organiser une fourniture d'oxygène adéquate. Il peut aussi être bénéfique de donner au NPSD les coordonnées et contacts du CPSD (fournis sur un document pré-imprimé).

Lorsque les détails du voyage montrent que le patient aura plusieurs destinations, il devra remplir les formulaires pour chaque destination ou un prestataire de soins différent fournira l'oxygène.

Il est recommandé de ne pas utiliser l'équipement de fourniture du CPSD lorsque le patient est loin de son domicile et que l'équipement à/aux destination/s soit fourni par le/s NPSD ce qui permet :

- d'assurer que l'équipement est conforme aux conditions locales,
- d'assurer une politique de remplacement adéquate en cas de mauvais fonctionnement de l'équipement,
- d'avoir une distinction claire de la propriété de l'équipement entre le NPSD et le CPSD.

Il faudrait expliquer au patient qu'il aura besoin d'être formé à l'utilisation du nouvel équipement à l'arrivée à destination.

Les équipements annexes, tels que les économiseurs, pourraient ne pas convenir à l'usage avec le nouvel équipement et les exigences de ce type d'équipement doivent être clarifiées lors de l'organisation des fournitures avec le NPSD.

Lorsque le patient nécessite une fourniture d'oxygène pendant le trajet, le CPSD doit lui fournir un équipement de fourniture approprié avec une capacité suffisante pour couvrir la durée du trajet aller et en incluant le retour jusqu'au domicile. Il est important que le patient soit bien informé que l'équipement doit être conservé et rendu au CPSD après le retour à domicile.

Il faudrait demander au patient, ou son à aide de signer une liste détaillée de l'équipement fourni (y compris tout N° d'identification) de manière à pouvoir en assurer la restitution après le voyage.

Lorsque l'alimentation de l'équipement est électrique, il faudrait s'assurer que la tension, les protections et les connecteurs sont compatibles avec l'alimentation électrique à chaque destination. Ceci s'applique principalement aux concentrateurs portables, lorsqu'il faut recharger les batteries.

7 Actions à destination

Ayant été informé de la demande de service d'oxygénothérapie par le patient, son aide ou par le CPSD, le Nouveau Prestataire de Soins à Domicile doit, avant le voyage du patient :

- prendre les dispositions nécessaires pour fournir l'équipement de mise en œuvre d'oxygène et l'oxygène médical à suivre, à la fois au point d'arrivée et à la destination finale où le patient séjournera,
- communiquer avec le patient pour ses possibles intentions de voyage localement.

A l'arrivée du patient à destination, le NPSD doit :

- former le patient à l'utilisation correcte et la manipulation sûre de l'équipement d'oxygène,
- expliquer les actions à faire en cas d'urgence,

- fournir les détails de contact pendant et en dehors des heures de bureau,
- aviser le responsable de l'hébergement sur les procédures correctes de manutention et stockage de l'équipement d'oxygène,
- fournir une fiche d'information donnant une brève description de la sécurité dans la manutention et l'usage de l'équipement de fourniture, détaillant des emplacements de stockage et d'utilisation adéquats ainsi que les précautions à prendre, de sorte que le patient et les autres voyageurs ne soient pas mis en danger.

8 Actions à la fin du voyage

A la fin du voyage, le patient, ou son aide devrait:

- informer le NPSD de la fin du voyage,
- informer le CPSD que la fourniture d'oxygénothérapie est requise au retour,
- confirmer au NPSD que le matériel détaillé sur la liste de contrôle peut être récupéré,
- lorsque c'est applicable, confirmer à la personne concernée que les factures du NPSD peuvent être payées.

9 Fiches d'information

Un certain nombre de fiches de sécurité sont incluses dans les annexes. Elles détaillent l'usage en sécurité d'oxygène dans les différents moyens de transport. Ces fiches de sécurité sont principalement destinées à être utilisées par le patient ou son aide, mais elles peuvent être aussi données aux sociétés qui assurent le transport pour détailler les procédures correctes à utiliser quand le patient utilise de l'oxygène.

Ces Fiches de Sécurité comprennent « Voyager avec de l'oxygène :

- dans les transports publics » (voir Annexes 6)
- dans les véhicules privés » (voir Annexe 7)
- dans les transports aériens » (voir Annexe 8)
- en bateau » (voir Annexe 9)

L'Annexe 10 comprend une fiche d'Information typique qui peut être préparée par le Prestataire de Service à Domicile et qui détaille :

- la raison pour laquelle le patient a besoin d'utiliser l'oxygène,
- les débits types et les implications dans les espaces confinés,
- les précautions à prendre lorsque l'oxygène est utilisé dans un lieu public,
- les précautions pour maîtriser l'équipement pendant le transport.

Le but de cette fiche d'information est d'être mise à disposition du patient / aide de telle sorte qu'il puisse la donner au transporteur, aux personnels des restaurants et des hôtels et à tout autre fournisseur de service au public. La fiche d'information est conçue pour dissiper toute crainte qui peut être exprimée par le public quand de l'oxygène est utilisé en leur présence.

L'Annexe 11 fournit une fiche de contrôle qui pourrait être demandée par les sociétés de transport lorsqu'il leur est demandé de transporter de l'équipement d'oxygénothérapie pour être utilisé par un client pendant qu'il voyage.

10 Dossier de voyage du patient

Le CPSD devrait aviser le patient, ou son aide, d'emporter les documents suivants quand il voyage :

- la fiche de « Renseignements sur le voyage » (Annexe 3),
- la fiche de « Détails de la prescription » (Annexe 4),

- la Fiche de Données de Sécurité (FDS) pour l'oxygène gazeux comprimé ou liquide suivant le type de fourniture.
- la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM), lorsqu'elle est utilisée dans le pays de destination (voir Annexe 5),
- les fiches de sécurité avec les recommandations (faire, ne pas faire) suivant le mode de transport demandé (Annexes 6-9),
- la Fiche d'information couvrant l'usage en sécurité de l'oxygénothérapie (Annexe 10).

Le patient devrait maintenir à jour son dossier de voyage et le modifier si nécessaire pendant la période de son voyage et d'utilisation du matériel d'oxygénothérapie. L'information contenue dans le dossier devrait être prête pour être communiquée à la demande des prestataires de transport, et de la direction des restaurants et hôtels.

11 Fournitures d'oxygène non planifiées

Lorsqu'un patient, qui n'a pas arrangé à l'avance une fourniture d'oxygène, demande des services à un Nouveau Prestataire de Soins à Domicile, un certain nombre de problèmes doivent être considérés tels que :

- Les bouteilles ou les réservoirs d'oxygène liquide fournis par le patient ne devraient pas être remplis car elles/ils ne sont pas couvert(e)s par l'autorisation de mise sur le marché (AMM). Il faut proposer au patient, ou à son aide, la location d'un stock de bouteilles / réservoirs pour être en conformité avec la réglementation.
- Les consommables ne peuvent être fournis que s'ils sont compatibles avec l'équipement que le client à l'intention d'utiliser. Le NPSD a la responsabilité d'assurer la compatibilité.
- La prescription détaillée est exigée avant de mettre à disposition un nouvel équipement de fourniture d'oxygène à tout patient.
- Il faut s'assurer que l'équipement du client est compatible avec le équipement de fourniture en ce qui concerne la pression et le débit et que les exigences de l'alimentation électrique sont conformes aux valeurs de la machine.
- Lorsque le patient souhaite utiliser des dispositifs médicaux qui ne sont pas marqué CE, le NPSD doit aviser le client que le marquage CE est exigé pour les dispositifs utilisés en Europe. En alternative des dispositifs marqués CE devraient être proposés au patient / aide.


Annexe 1 Modèle de liste de contrôle pour Plan de Voyage – pour le CPSD

AV/AP		Activité	OUI	NON	N/A
1	AV	Formulaires vierges « Renseignements sur le voyage » et « Détails de la prescription » envoyés au patient / aide			
2	AV	Formulaires « Renseignements sur le voyage » et « Détails de la prescription » remplis par le patient / aide			
3	AV	Organisme payeur identifié			
4	AV	NPSD potentiel à destination identifié			
5	AV	Le patient utilisera son propre équipement à destination			
6	AV	Fourniture et équipement de thérapie pour le transport identifiés			
7	AV	Coordonnées du NPSD fournies au patient			
8	AV	Patient avisé d'envoyer les formulaires remplis « Renseignements sur le voyage » et « Détails de la prescription » au NPSD			
9	AV	Patient avisé de préparer un Dossier de Voyage			
10	AV	Fiches d'information en fonction des moyens de transport, fournies			
11	AV	Information détaillée fournie aux prestataires transport / hébergement			
12	AV	Copie des FDS fournies			
13	AV	Fiche d'information au patient – Utilisation d'oxygène dans les lieux publics et les transports publics			
14	AV	Le Patient est informé du besoin de CEAM			
15	AP	La Patient a confirmé son retour			
16	AP	La facturation est terminée			
17	AP	Fournitures organisées pour le patient revenu à son domicile			
18	AP	Équipement rendu contrôlé et conforme			
Signature					
Nom					
Date (finalisé)					


Annexe 2 Modèle de liste de contrôle de Plan de Voyage – pour le NPSD

AV/AP		Activité	OUI	NON	N/A
1	AV	Formulaires « Renseignements sur le voyage » et « Détails de la prescription » reçus du patient			
2	AV	Proposition de Plan de Fourniture envoyée au Patient			
3	AV	Mode de paiement des prestations confirmée			
4	AV	Spécifications & exigences de l'équipement confirmées			
5	AV	Organisation pour l'accueil du patient confirmée			
6	AV	Fourniture initiale du patient organisée – Hôtel			
7	AV	Information détaillée donnée à l'hébergeur			
8	Durant	Formation du patient et remise des instructions			
9	Durant	Fiche d'information au patient – Utilisation d'oxygène dans les lieux publics et les transports publics			
10	AP	Patient a confirmé la fin de son séjour			
11	AP	Facture de fourniture remise			
12	AP	Récupération / contrôle de l'équipement à l'hôtel			
13	AP	Organisation du voyage de retour du patient à son domicile			
Signature					
Nom					
Date (finalisé)					

Annexe 3 Modèle de formulaire « Renseignements sur le Voyage »

		RENSEIGNEMENTS SUR LE VOYAGE			
		Fourniture d'oxygène médical aux patients à domicile			
Informations du Planning – Détails du Patient					
Nom du Patient					
Adresse du domicile du Patient					
				Code postal	
Détails de contact du patient/aide		Tél fixe		Tél Mobile	
N° de référence du Patient					
Détails de prescription		Débit (L/mn)		Heures/jour	
Adresse de livraison à destination					
				Code postal	
Détails de contact à destination		Tél			
Date / Heure de départ du domicile				Date / Heure départ de destination	
Date / Heure arrivée à destination				Date / Heure arrivée à domicile	
Fourniture à domicile		OUI	NON	Spécifier les détails	
Fourniture Gaz – Bouteilles fixes					
Fourniture Gaz – Bouteilles portables					
Concentrateur					
Oxygène liquide (réserve patient / réservoir portable)					
Fourniture à destination		OUI	NON	Spécifier les détails	
Fourniture Gaz – Bouteilles fixes					
Fourniture Gaz – Bouteilles portables					
Concentrateur					
Oxygène liquide ((réserve patient / réservoir portable)					
Équipement accessoires		OUI	NON		
Canule				Humidificateur	
Masque				Sac de transport	
Tube prolongateur				Trolley	
Economiseur				Autres (Spécifier en commentaire)	
Commentaires				Signature	
				Nom	
				Date	

Annexe 4 Modèle de formulaire « Détails de la prescription »

		RENSEIGNEMENTS SUR L'OXYGÉNOTHÉRAPIE				
		Détails de la prescription du Patient				
Détails du Patient						
Nom du Patient						
Adresse du domicile du patient						
				Code postal		
Détails de contact du patient/aide		Tél fixe		Tél Mobile		
N° de référence du Patient						
Détails de prescription		Débit (L/mn)		Heures/jour		
Renseignements sur la thérapie		OUI	NON	Spécifier les détails		
Patient en OLT ⁽¹⁾						
Autorisé au voyage aérien						
Autorisé à voyager						
Ambulatoire (moins de 4 heures / jour)						
Ambulatoire (plus de 4 heures / jour)						
A besoin d'une assistance personnelle						
Diagnostic		OUI	NON		OUI	NON
BPCO ⁽²⁾				Mucoviscidose		
Fibrose pulmonaire				Hypertension Pulmonaire		
Neuromusculaire / Paroi thoracique				Autre (préciser en commentaire)		
Problèmes cardiaques						
Commentaires						
Le Prescripteur			Le Patient			
Signature			Signature			
Nom			Nom			
Date			Date			

(1) OLT (Oxygénothérapie à Long Terme) ou aussi appelée OLD (Oxygénothérapie Longue Durée)

(2) BPCO (Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive)

Annexe 5 Carte Européenne d'Assurance Maladie

Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)

Depuis janvier 2006, tous les pays de l'Union Européenne, ainsi que l'Islande, le Lichtenstein, la Norvège et la Suisse, ont reconnu La Carte Européenne d'Assurance Maladie.

La Carte Européenne d'Assurance Maladie facilite l'accès du patient aux soins dont il pourrait avoir besoin pendant un séjour temporaire dans un autre État Membre. Le traitement médical est fourni conformément aux règles en vigueur dans l'État Membre qui est visité et les frais engagés sont remboursés conformément aux tarifs et barèmes en vigueur dans cet État Membre.

Par exemple, si l'accès aux soins médicaux est gratuit dans l'État Membre visité par le patient, il recevra gratuitement les soins en présentant sa Carte Européenne d'Assurance Maladie. La présentation de la Carte Européenne d'Assurance Maladie garantit au patient le remboursement des frais médicaux sur place ou rapidement après qu'il soit revenu à son domicile.

N'importe quel assuré, couvert par un système officiel de sécurité sociale dans tout État Membre, a droit à une Carte Européenne d'Assurance Maladie. La Carte Européenne d'Assurance Maladie est disponible gratuitement sur demande à la sécurité sociale dont dépend le patient.

L'information concernant la Carte Européenne d'Assurance Maladie est disponible à partir des liens internet suivants :

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=509&langId=fr> <http://vosdroits.service-public.fr/F213.xhtml>

Le modèle de la Carte Européenne d'Assurance Maladie est identique dans tous les États Membres. Cela permet aux fournisseurs de soins médicaux dans tout État Membre d'identifier immédiatement la carte. L'assuré(e) peut bénéficier ainsi d'une procédure simplifiée pour recevoir une assistance médicale dont il pourrait avoir besoin lors d'un séjour temporaire.

Les seules informations personnelles présentes sur la Carte Européenne d'Assurance Maladie sont le nom, le prénom, le numéro d'inscription au répertoire des personnes physiques NIRPP (dit aussi numéro de sécurité sociale), et la date de naissance. La Carte Européenne d'Assurance Maladie ne contient aucune donnée médicale.

Modèles de Carte Européenne d'Assurance Maladie :



Carte modèle français - recto

Carte modèle autre pays - verso

Chaque État Membre a la responsabilité de produire et distribuer les Cartes Européennes d'Assurance Maladie sur son territoire. Pour demander une carte, le Patient doit s'adresser à ses autorités nationales d'assurance maladie.

La Carte Européenne d'Assurance Maladie remplace les formulaires utilisés précédemment :


E111 et E111B utilisés par les touristes,


E110 utilisé par les sociétés de transports routiers internationaux,

E128 utilisé par les salariés en poste dans un autre État Membre et par les étudiants,


E119 utilisé par les personnes sans emploi cherchant un travail dans un autre État Membre.


**Annexe 6 Voyager avec de l'Oxygène Médical dans les transports publics –
Modèle de liste de contrôle pour le Patient**

 VOYAGER AVEC DE L'OXYGÈNE - CHECK-LIST PATIENT Voyager en transport public – Inclus autobus, métro et train		
Règles de sécurité	FAIRE	NE PAS FAIRE
Règles générales de sécurité pour tous les Équipements de Fourniture d'Oxygène Médical (EFOM) dans les transports publics	<p>Lorsque qu'un EFOM est utilisé dans les transports publics il faut toujours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • n'emporter seulement que l'oxygène nécessaire au voyage, • envisager d'utiliser un économiseur pour étendre la durée l'utilisation du réservoir. <p>Assurez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'être formé à l'usage correct de l'équipement de fourniture d'oxygène médical, • d'être conscient des précautions appropriées lors de l'utilisation de l'EFOM en public et en cas d'incident, • de bien comprendre les risques dus à la suroxygénation, lorsque l'EFOM est utilisé dans les transports publics. <p>L'EFOM devrait être utilisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conformément à la description du manuel d'utilisation, • dans un compartiment non-fumeur, • de préférence assis près d'une fenêtre ouverte pour permettre une meilleure ventilation, • dans un sac de transport pour conserver la bouteille ou le réservoir en sécurité, • avec une tuyauterie d'utilisation aussi courte que possible, • avec la permission appropriée, si nécessaire, pour l'utilisation dans les tunnels. <p>Lorsque l'EFOM n'est pas utilisé, assurez-vous que la vanne d'arrêt est bien fermée et qu'il n'y a pas de fuite.</p>	<p>Lorsque qu'un EFOM est utilisé dans les transports publics ne jamais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • permettre à quiconque de fumer auprès de vous dans le compartiment (pas à moins de 1.5 mètres), • abandonner l'EFOM sans surveillance, • laisser la canule ou le masque, lorsqu'ils sont inutilisés, sur le siège ou tout autre matériau absorbant, • utiliser un téléphone mobile lorsque vous utiliser l'EFOM, • laisser des enfants tripoter l'EFOM. • utiliser un humidificateur, • recouvrir l'EFOM avec des vêtements, sacs ou tout autre matériau.
Réservoirs portables d'oxygène liquide	<p>Lorsque qu'un EFOM liquide est utilisé dans les transports publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utiliser uniquement des réservoirs portables, • ne transporter la réserve patient (fixe) que vide. 	<p>Lorsque qu'un EFOM liquide est utilisé dans les transports publics ne jamais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • se tenir ou s'asseoir trop près d'un autre passager.
Bouteilles	<p>Lorsqu'un EFOM par bouteille d'oxygène est utilisé dans les transports publics, toujours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utiliser une bouteille avec un robinet à 	<p>Lorsqu'un EFOM par bouteille d'oxygène non munie d'un robinet à détendeur intégré est utilisé, ne jamais :</p>


 VOYAGER AVEC DE L'OXYGÈNE - CHECK-LIST PATIENT Voyager en transport public – Inclus autobus, métro et train		
Règles de sécurité	FAIRE	NE PAS FAIRE
	<p>détendeur intégré lorsque c'est possible,</p> <ul style="list-style-type: none"> garder libre l'accès à la vanne / régulateur de débit de la bouteille. 	<ul style="list-style-type: none"> remplacer le régulateur dans le transport public, utiliser un régulateur avec un débit à tube.
Concentrateurs portables	<p>Lorsqu'un EFOM par concentrateur portable est utilisé dans les transports publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> faire marcher le concentrateur lorsque l'utilisation de l'oxygène est nécessaire, utiliser l'EFOM près d'une fenêtre ouverte. <p>Lorsqu'un EFOM par concentrateur portable est utilisé dans les transports publics toujours :</p> <ul style="list-style-type: none"> protéger l'alimentation électrique des dommages, orienter le concentrateur de telle sorte que le filtre d'entrée ne soit pas obstrué. 	<p>Lorsqu'un EFOM par concentrateur portable est utilisé dans les transports publics ne jamais :</p> <ul style="list-style-type: none"> couvrir le concentrateur lorsqu'il est en service, avoir des boissons ou des liquides à proximité du concentrateur, laisser le concentrateur en marche lorsqu'il n'est pas utilisé.
ACTIONS D'URGENCE		
Lorsque qu'un équipement de fourniture d'oxygène est utilisé dans les transports publics		
En cas d'urgence dans les transports publics	<p>En cas d'urgence lorsqu'un EFOM est utilisé dans les transports publics toujours :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sortir du transport public lorsque les officiels en donne l'instruction. Emmener votre EFOM avec vous si vous pouvez le faire en sécurité. Evacuer la zone s'il y a un incendie. Prévenir les services d'urgence et les informer de la présence d'oxygène dans le transport public si vous ne l'avez pas emporté. 	<p>En cas d'urgence lorsqu'un EFOM est utilisé dans les transports publics ne jamais :</p> <ul style="list-style-type: none"> permettre à quiconque de fumer près de vous lorsque le transport public est évacué.


Appendice 7 Voyager avec de l'Oxygène Médical dans les transports privés – Modèle de liste de contrôle pour le Patient

 VOYAGER AVEC DE L'OXYGÈNE - CHECK-LIST PATIENT Voyager en transports privés – y compris voitures, Camping-cars, et Mobile Homes (et tentes)		
Règles de sécurité	FAIRE	NE PAS FAIRE
<p>Règles générales de sécurité pour tous les Équipements de Fourniture d'Oxygène Médical (EFOM) dans les transports privés (information correcte aussi pour l'utilisation d'EFOM dans les mobiles homes et les tentes)</p>	<p>Lorsqu'un EFOM est utilisé dans tout type de transport privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • n'emporter seulement que l'oxygène nécessaire au voyage, • envisager d'utiliser un économiseur pour étendre la durée l'utilisation du réservoir. <p>Assurez-vous que vous et votre chauffeur êtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formés à l'usage correct de l'équipement de fourniture d'oxygène médical, • conscients des précautions appropriées lors de l'utilisation de l'EFOM en transports privés et en cas d'incident, • sûrs de bien comprendre les risques dus à la suroxygénation, lorsque l'EFOM est utilisé dans les transports privés. <p>L'EFOM devrait être utilisé seulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec la permission spécifique du Prestataire de Soins à Domicile. • conformément à la description du manuel d'utilisation, • de préférence assis près d'une fenêtre ouverte pour permettre une meilleure ventilation, • avec la ventilation du véhicule réglée pour injecter de l'air frais de l'extérieur dans le véhicule, • dans un sac de transport pour conserver la bouteille ou le réservoir en sécurité, • avec une tuyauterie d'utilisation aussi courte que possible, • avec la permission appropriée, si nécessaire, pour l'utilisation dans les tunnels. <p>Lorsque l'EFOM n'est pas utilisé, assurez-vous que la vanne d'arrêt est bien fermée et qu'il n'y a pas de fuite.</p> <p>Lorsqu'un EFOM est utilisé dans un mobile home ou une tente, toujours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sécuriser l'EFOM qui n'est pas nécessaire à l'utilisation immédiate dans un endroit ou compartiment séparé, • si on peut le faire en sécurité, stocker 	<p>Lorsqu'un EFOM est utilisé dans tout type de transport privé ne jamais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • permettre à quiconque de fumer auprès de vous dans le compartiment (pas à moins de 1.5 mètres). • utiliser l'EFOM lors du plein de carburant du véhicule, • abandonner l'EFOM sans surveillance, • laisser la canule ou le masque, lorsqu'ils sont inutilisés, sur le siège ou tout autre matériau absorbant, • utiliser un téléphone mobile lorsque vous utiliser l'EFOM, • laisser des enfants tripoter l'EFOM, • utiliser un humidificateur, • recouvrir l'EFOM avec des vêtements, sacs ou tout autre matériau.


 VOYAGER AVEC DE L'OXYGÈNE - CHECK-LIST PATIENT		
Voyager en transports privés – y compris voitures, Camping-cars, et Mobile Homes (et tentes)		
Règles de sécurité	FAIRE	NE PAS FAIRE
	l'EFOM hors du véhicule, quand il est garé pour de longues périodes comme p.exe pour la nuit, <ul style="list-style-type: none"> • obtenir de la direction du camping la permission d'utiliser l'EFOM sur le site. 	
Réservoirs portables d'oxygène liquide	Lorsqu'un EFOM liquide est utilisé dans un transport privé : <ul style="list-style-type: none"> • utiliser uniquement des réservoirs portables, • ne transporter la réserve patient (fixe) que vide. 	Lorsque vous utiliser un EFOM liquide dans un transport privé ne jamais : <ul style="list-style-type: none"> • se tenir ou s'asseoir trop près d'un autre passager.
Bouteilles	Lorsqu'un EFOM par bouteille d'oxygène est utilisé dans un transport privé, toujours : <ul style="list-style-type: none"> • utiliser une bouteille avec un robinet à détendeur intégré lorsque c'est possible, • garder libre l'accès à la vanne / régulateur de débit de la bouteille. 	Lorsqu'un EFOM par bouteille d'oxygène est utilisé dans un transport privé, ne jamais : <ul style="list-style-type: none"> • utiliser un régulateur avec un débit à tube.
Concentrateurs portables	Lorsqu'un EFOM par concentrateur portable est utilisé dans un transport privé toujours : <ul style="list-style-type: none"> • faire marcher le concentrateur seulement lorsque l'utilisation de l'oxygène est nécessaire, • utiliser l'EFOM près d'une fenêtre ouverte, • protéger l'alimentation électrique des dommages, • orienter le concentrateur de telle sorte que le filtre d'entrée ne soit pas obstrué. 	Lorsqu'un EFOM par concentrateur portable est utilisé dans un transport privé ne jamais : <ul style="list-style-type: none"> • couvrir le concentrateur lorsqu'il est en service, • avoir des boissons ou des liquides à proximité du concentrateur, • laisser le concentrateur en marche lorsqu'il n'est pas utilisé.
ACTIONS D'URGENCE		
Lorsque qu'un équipement de fourniture d'oxygène est utilisé dans un transport privé		
En cas d'urgence dans un transport privé	En cas d'urgence lorsqu'un EFOM est utilisé dans les transports publics toujours : <ul style="list-style-type: none"> • arrêter le véhicule et couper immédiatement le moteur, • sortir du véhicule immédiatement ou suivant les instructions du chauffeur, • sortir l'EFOM du véhicule si cela peut être fait en sécurité, • en cas d'incendie, évacuer la zone. • prévenir les services d'urgence et les informer de la présence d'oxygène dans le transport privé si vous ne l'avez pas sorti du véhicule. 	En cas d'urgence lorsqu'un EFOM est utilisé dans un transport privé ne jamais : <ul style="list-style-type: none"> • permettre à quiconque de fumer près de vous lorsque le transport privé est évacué.


**Annexe 8 Voyager avec de l'Oxygène Médical dans les transports aériens –
Modèle de liste de contrôle pour le Patient**

 VOYAGER AVEC DE L'OXYGÈNE - CHECK-LIST PATIENT Voyager en avion		
Règles de sécurité	FAIRE	NE PAS FAIRE
<p>Règles générales de sécurité pour tous les Équipements de Fourniture d'Oxygène Médical (EFOM) dans les avions, (lorsque la Compagnie Aérienne à donné son accord)</p> <p>Note:</p> <p>Il est probable que seules les bouteilles de gaz ou les concentrateurs portables seront autorisés à bord d'un avion. L'usage de réservoirs de liquide n'est normalement pas autorisé.</p> <p>Note:</p> <p>Les bouteilles qui ne sont pas la propriété de la C_{ie} Aérienne pourraient ne pas être autorisées.</p>	<p>Avant un voyage aérien, toujours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • obtenir, de votre médecin, la permission de voler en utilisant de l'oxygène, • obtenir de la C_{ie} Aérienne la permission d'utiliser un EFOM à bord de l'avion, • déterminer si vous pouvez utiliser votre propre EFOM ou l'équipement de la C_{ie} Aérienne, • déterminer si vous avez besoin d'être accompagné d'un aide à bord de l'avion, • lorsque la C_{ie} Aérienne fournit le service d'oxygène pendant le vol, contrôler la disponibilité de l'EFOM pour l'usage du check-in jusqu'à l'avion et de l'avion au check-out, • obtenir la permission de votre Prestataire de Soins lorsque vous utilisez votre propre EFOM, • utiliser de préférence des bouteilles à Robinet Détendeur Intégré (RDI) dans les avions. <p>Lorsqu'un EFOM est utilisé dans un avion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • n'emporter seulement que l'oxygène nécessaire au voyage, • envisager d'utiliser un économiseur pour étendre la durée l'utilisation de l'unité, • arrêter toujours l'EFOM lorsqu'il n'est pas nécessaire de l'utiliser, • utiliser toujours l'EFOM conformément au manuel de l'utilisateur, • n'utiliser que des réservoirs portables dans les voyages en avion (lorsque l'utilisation de son propre équipement est permise). <p>Lorsque l'EFOM est utilisé en avion, assurez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que vous êtes formés à l'usage correct de l'EFOM. • que vous êtes conscients des précautions appropriées lors de l'utilisation de l'EFOM en avion et en cas d'un incident. • de bien comprendre les risques dus à la suroxygénation, lorsque l'EFOM est utilisé dans les avions, • d'utiliser un sac de transport pour transporter le réservoir mobile en sécurité, 	<p>Lorsque vous utiliser un EFOM dans un avion ne jamais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • permettre à quiconque de fumer auprès de vous (pas a moins de 1.5 mètres) avant l'embarquement ou après le débarquement de l'avion, • abandonner l'EFOM sans surveillance, • laisser la canule ou le masque, lorsqu'ils sont inutilisés, sur le siège ou tout autre matériau absorbant, • utiliser un téléphone mobile lorsque vous utiliser l'EFOM, • laisser des enfants tripoter l'EFOM, • utiliser un humidificateur, • recouvrir l'EFOM avec des vêtements, sacs ou tout autre matériau, • changer le régulateur dans l'avion, • utiliser un régulateur avec un débit à tube, • avoir des boissons ou des liquides à proximité du concentrateur.

 VOYAGER AVEC DE L'OXYGÈNE - CHECK-LIST PATIENT Voyager en avion		
Règles de sécurité	FAIRE	NE PAS FAIRE
	<ul style="list-style-type: none"> d'avoir une tuyauterie d'utilisation aussi courte que possible, de conserver le libre accès à la vanne / régulateur de débit lors de l'utilisation à bord d'avions. 	
ACTIONS D'URGENCE		
Lorsque qu'un équipement de fourniture d'oxygène est utilisé dans les transports aériens		
En cas d'urgence à bord d'un avion	En cas d'urgence lorsqu'un EFOM est utilisé dans un avion, toujours : <ul style="list-style-type: none"> évacuer l'avion sur ordre de l'équipage, prendre votre EFOM avec vous si cela peut être fait en sécurité, suivre les instructions du commandant de bord ou des officiels de la Cie aérienne. 	En cas d'urgence lorsqu'un EFOM est utilisé dans un avion, ne jamais : <ul style="list-style-type: none"> permettre à qui que ce soit de fumer près de vous pendant l'évacuation de l'avion.

Annexe 9 Voyager avec de l'Oxygène Médical en bateau – Modèle de liste de contrôle pour le Patient

 VOYAGER AVEC DE L'OXYGÈNE - CHECK-LIST PATIENT Voyager en bateau – Inclus les paquebots de croisières, les voiliers, les ferry-boats et les bateaux à moteur		
Règles de sécurité	FAIRE	NE PAS FAIRE
Règles générales de sécurité pour tous les Équipements de Fourniture d'Oxygène Médical (EFOM) sur les bateaux.	<p>Avant de voyager à bord d'un bateau, toujours :</p> <ul style="list-style-type: none"> obtenir la permission du Commandant d'utiliser un EFOM à bord du bateau. <p>Lorsque l'EFOM est utilisé à bord de n'importe quel type de bateau :</p> <ul style="list-style-type: none"> n'emporter seulement que l'oxygène nécessaire au voyage, envisager d'utiliser un économiseur pour étendre la durée l'utilisation du réservoir, arrêter toujours l'EFOM lorsqu'il n'est pas nécessaire de l'utiliser, utiliser toujours l'EFOM conformément au manuel de l'utilisateur. <p>Assurez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> que vous êtes formés à l'usage correct de l'équipement de fourniture d'oxygène médical, que vous êtes conscients des précautions appropriées lors de l'utilisation de l'EFOM en bateau et en cas d'un incident, de bien comprendre les risques dus à la suroxygénation, lorsque l'EFOM est utilisé sur les bateaux. <p>L'EFOM devrait être utilisé sur un bateau seulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> avec la permission spécifique du Prestataire de Soins, conformément au manuel de service, dans une zone bien ventilée pour éviter la suroxygénation, dans un sac de transport pour conserver la bouteille ou le réservoir en sécurité, avec une tuyauterie d'utilisation aussi courte que possible. <p>Lorsque l'EFOM n'est pas en service, s'assurer que la vanne est bien fermée et qu'il n'y a pas de fuite.</p>	<p>Lorsque l'EFOM est utilisé à bord d'un bateau ne jamais :</p> <ul style="list-style-type: none"> permettre à quiconque de fumer auprès de vous sur le bateau (pas a moins de 1.5 mètres), abandonner l'EFOM sans surveillance dans une zone publique sur le bateau, laisser la canule ou le masque, lorsqu'ils sont inutilisés, sur le siège ou tout autre matériau absorbant, utiliser un téléphone mobile lorsque vous utiliser l'EFOM, laisser des enfants tripoter l'EFOM, utiliser un humidificateur, recouvrir l'EFOM avec des vêtements, sacs ou tout autre matériau, laisser l'EFOM en plein soleil, utiliser ou stocker l'EFOM près d'huiles, graisses ou carburant, utiliser l'EFOM à moins de 3 mètres d'une cuisinière ou chauffage à flamme nue, utiliser l'EFOM à moins de 1,5 mètre d'appareil électriques ou de système avec une flamme couverte.
Réservoirs portables d'oxygène liquide	<p>Lorsqu'un EFOM liquide est utilisé sur un bateau :</p> <ul style="list-style-type: none"> stocker la réserve patient uniquement debout, 	<p>Lorsqu'un EFOM liquide est utilisé sur un bateau ne jamais :</p> <ul style="list-style-type: none"> transvider les réservoirs portables ailleurs que sur le pont,

 VOYAGER AVEC DE L'OXYGÈNE - CHECK-LIST PATIENT Voyager en bateau – Inclus les paquebots de croisières, les voiliers, les ferry-boats et les bateaux à moteur		
Règles de sécurité	FAIRE	NE PAS FAIRE
	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser seulement des réservoirs portables, • transvider le réservoir portable uniquement sur le pont. 	<ul style="list-style-type: none"> • laisser le réservoir portable connecté sur la réserve patient, • recouvrir le réservoir portable avec des vêtements, sacs ou tout autre matériau.
Bouteilles	Lorsqu'un EFOM en bouteilles est utilisé sur les bateaux et lorsque c'est possible : <ul style="list-style-type: none"> • toujours utiliser des bouteilles avec Robinet Détendeur Intégré RDI, • dans les endroits communs aux passagers, utiliser seulement une bouteille à la fois, • conserver toujours le libre accès à la vanne / régulateur de débit, • Amarrer les bouteilles non utilisées. 	Lorsqu'un EFOM en bouteilles, non équipées de Robinet Détendeurs Intégrés RDI, est utilisé sur les bateaux, ne jamais : <ul style="list-style-type: none"> • remplacer le détendeur ailleurs que sur le pont, • utiliser un régulateur avec un débit à tube.
Concentrateurs	Lorsqu'un EFOM à concentrateur est utilisé sur un bateau toujours : <ul style="list-style-type: none"> • faire fonctionner le concentrateur seulement si l'utilisation d'oxygène est nécessaire, • utiliser le concentrateur dans une zone bien ventilée, • protéger l'alimentation électrique des dommages, • orienter le concentrateur de telle sorte le filtre d'entrée ne soit pas obstrué. 	Lorsqu'un EFOM à concentrateur est utilisé sur un bateau, ne jamais : <ul style="list-style-type: none"> • couvrir le concentrateur lorsqu'il est en service, • avoir des boissons ou des liquides à proximité du concentrateur, • laisser le concentrateur en marche lorsqu'il n'est pas utilisé.
ACTIONS D'URGENCE Lorsque qu'un équipement de fourniture d'oxygène est utilisé sur les bateaux		
En cas d'urgence sur les bateaux.	En cas d'urgence lorsqu'un EFOM est utilisé sur un bateau, toujours : <ul style="list-style-type: none"> • quitter le bateau sur ordre de l'équipage, • emporter votre EFOM si cela peut être fait en sécurité, • évacuer la zone s'il y a un incendie, • prévenir les services d'urgence et les informer de la présence d'oxygène sur le bateau si vous ne l'avez pas pris avec vous. 	En cas d'urgence lorsqu'un EFOM est utilisé sur un bateau, ne jamais : <ul style="list-style-type: none"> • permettre à qui que ce soit de fumer près de vous pendant l'évacuation du bateau.

Annexe 10 Modèle de fiche d'information – A l'usage du patient

	<p>FICHE D'INFORMATION</p> <p>Utilisation d'équipements de fourniture d'Oxygène Médical dans les lieux publics.</p> <p>Utilisation d'équipements de fourniture d'Oxygène Médical portables dans les transports publics.</p>
<p>L'oxygène médical est un besoin indispensable aux personnes qui ont des maladies respiratoires. Leur médecin leur a prescrit de l'oxygène et leur a donné l'autorisation d'utiliser leur équipements de fourniture d'oxygène pour leur permettre de voyager en sécurité et confortablement.</p> <p>L'oxygène Médical est un produit sûr lorsqu'il est utilisé correctement.</p> <p>Tous les patients reçoivent une formation approfondie pour utiliser en sécurité leurs équipements de fourniture d'oxygène médical. Sous réserve que le patient suive les étapes simples décrites ci-après, l'Oxygène Médical peut être utilisé de manière sûre dans les lieux publics ou dans tout type de transport public.</p> <p>Il est important de bien comprendre que l'oxygène médical ne brûle pas lui-même mais, en cas d'incendie où il est présent, il fait brûler les autres choses plus vigoureusement.</p> <p>L'oxygène médical est sûr quand il est fourni en bouteilles à haute pression ou en réservoir de liquide. L'équipement portable utilisé par le patient doit contenir la quantité d'oxygène nécessaire au patient pour qu'il voyage confortablement.</p> <p>L'équipement est calculé pour contenir l'oxygène en sécurité et pour fonctionner correctement dans les conditions définies. Il est spécifiquement conçu pour fournir la quantité correcte d'oxygène médical au patient (prescrite par son médecin), normalement un débit jusqu'à 4 litres par minute.</p>	
<p>L'utilisation d'Équipements de Fourniture d'Oxygène Médical dans les transports publics et les lieux publics est sûre à condition de suivre les règles simples suivantes :</p> <p>L'Équipement de Fourniture d'Oxygène Médical devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être utilisé uniquement dans une zone non-fumeur, • rester en permanence sous le contrôle de son utilisateur, • être utilisé uniquement dans une zone ventilée naturellement et ne pas être couvert / recouvert, • être maintenu en bon état de propreté et ne pas être exposé à aucune huile ou graisse, y compris les crèmes cosmétiques, • être utilisé en position debout, (ceci concerne uniquement les équipements portable d'oxygène liquide), • être fermé quand il n'est pas utilisé. 	

Annexe 11 Information sur les Équipements de Fourniture d'Oxygène Médical dans les transports publics

Recommandation générale

L'information ci-après est typiquement celle qui devrait être mise à disposition des sociétés de transport lorsqu'elles demandent des détails sur les Équipements de Fourniture d'Oxygène Médical.

Le niveau d'information dépendra du type de voyage et du type d'équipement utilisé.

11.1 Détails de la bouteille ou du réservoir d'Oxygène Médical

Fournir les données détaillées du code de construction de la bouteille ou du réservoir. Lorsque le code de construction n'est pas pertinent pour le pays d'utilisation, fournir des codes équivalents.

Les informations concernant la bouteille ou le réservoir doivent inclure :

- la pression de calcul,
- la température de calcul,
- la pression maximale de remplissage,
- les matériaux de construction,
- le type de construction (tel que bouteille conventionnelle, frettée, bobinée)
- les modes de défaillances en cas d'accident,
- le contenu de la bouteille, exprimé en litres d'oxygène à la pression atmosphérique.

Les informations concernant le robinet doivent comprendre :

- la pression de calcul,
- les matériaux de construction,
- les éventuels dispositifs de décharge,
- la méthode d'isolation.

11.2 Conseils pour le transport sûr de la bouteille, ou du réservoir d'Oxygène Médical.

L'information concernant le transport sûr de l'Équipement de Fourniture d'Oxygène Médical devrait inclure :

- la méthode de sécurisation et de contrôle de la bouteille ou du conteneur pendant le déplacement,
- les opérations de base pour isoler l'Équipement de Fourniture d'Oxygène Médical,
- la quantité maximale stockée dans chaque conteneur,
- le besoin de stocker le conteneur dans une zone non-limitée et bien ventilée pour s'assurer qu'il n'y aura pas de suroxygénation en cas de fuite,
- le besoin de contrôler l'intégrité de l'emballage avant de commencer le voyage,
- les implications probables avec la sécurité de l'emballage pendant le transit,
- les problèmes lorsque la bouteille ou le réservoir sont nécessaires pour un usage immédiat pendant le transit,
- les détails de l'équipement nécessaire pour l'usage du patient,
- les instructions pour régler le dosage sur le dispositif, si applicable,
- les actions à faire pour rendre l'emballage sûr en cas d'urgence.

Informations spécifiques pour les équipements avec Oxygène liquide :

- les exigences spécifiques pour l'équipement correct de tenue / port des réservoirs de liquide,
- le besoin de maintenir les réservoirs de liquide debout (en position verticale),
- le dégazage potentiel du réservoir de liquide et l'estimation du débit de mise à l'air lorsque le réservoir n'est pas utilisé,
- les moyens pour isoler le réservoir et les implications de la fermeture de la sortie.

11.3 Conseils pour l'utilisation en sécurité de la bouteille ou du réservoir d'Oxygène Médical

L'information concernant l'utilisation sûre de l'Équipement de Fourniture d'Oxygène Médical devrait inclure :

- la méthode de base d'utilisation de l'Équipement de Fourniture d'Oxygène Médical,
- les exigences pour adapter les accessoires sur l'Équipement de Fourniture d'Oxygène Médical, la méthode d'adaptation et comment faire un contrôle de fuites,
- l'obligation de mettre le débit au niveau prescrit par le médecin,
- la durée probable d'utilisation de l'Équipement de Fourniture d'Oxygène Médical,
- le besoin de changer la bouteille ou remplir le réservoir portable, pendant le transport,
- le nombre probable de bouteilles/réservoirs nécessaires au patient pendant le voyage.

Information spécifique pour les Équipements en Oxygène Liquide :

- comment manipuler le réservoir quand il est froid,
- les procédures pour remplir le réservoir portable (lorsqu'il est nécessaire de le remplir pendant le voyage).

11.4 Actions à faire en cas d'urgence

Fournir les informations sur les actions à effectuer d'urgence lorsque l'Équipement de Fourniture d'Oxygène Médical est impliqué dans les incidents suivants :

- un incendie,
- une bouteille ou un réservoir renversé,
- une fuite importante à la bouteille ou au réservoir.

Le conseil devrait inclure de faire un rapport de l'incident au Prestataire de Soins à Domicile.

Le numéro de téléphone d'urgence et le nom du contact devrait être donné à la société de transport afin qu'elle puisse contacter le prestataire en cas de besoin de renseignements complémentaires.

Annexe 12 Organisation type de voyage avec des Groupes de Patients

Recommandation générale

Il arrive que des associations de patients organisent des voyages en groupe pour leurs membres.

Lorsque des patients, utilisant des Équipements de Fourniture d'Oxygène Médical, voyagent en groupe, il y a des problèmes supplémentaires à régler pour que le groupe voyage confortablement et en sécurité.

12.1 Avant le voyage

Les points suivants devraient être pris en compte par ceux qui organisent le voyage du groupe de patients.

Voyager en avion :

- contacter les responsables de la C_{ie} Aérienne et de l'aéroport pour définir les besoins particuliers des patients,
- organiser l'assistance du groupe à l'aéroport de départ et d'arrivée,
- permettre un temps suffisant aux patients pour embarquer dans l'avion,
- déterminer s'il est nécessaire d'avoir un médecin à bord de l'avion, pour prendre en charge les patients en cas d'urgence,
- déterminer le type et le nombre d'Équipements de Fourniture d'Oxygène Médical qu'il est permis d'avoir dans un même avion.

Voyager par bateau :

- contacter la C_{ie} Maritime et les autorités du port pour définir les besoins particuliers des patients,
- organiser l'assistance du groupe au port de départ et d'arrivée, du port à l'embarquement et du débarquement au port,
- déterminer le nombre maximum de réserves fixes/patients autorisées sur le bateau et envisager le besoin de réserves de secours,
- contrôler s'il y a un médecin à bord pour prendre en charge les patients en cas d'urgence,
- contrôler la possibilité de remplir les réserves fixes dans les ports où le navire ferait escale pendant le voyage.

Voyager par le train :

- contacter la société de chemin de fer et les autorités des gares pour définir les besoins particuliers du groupe de patients,
- contrôler les horaires d'arrivée et de départ des trains,
- organiser l'assistance du groupe aux gares de départ, intermédiaires et d'arrivée,
- déterminer le nombre maximum de réserves fixes/patients autorisées dans le train et envisager le besoin de réserves de secours,
- contrôler s'il y a un médecin dans le train ou dans les gares pour s'occuper des patients en cas d'urgence,
- contrôler la possibilité de remplir les réserves des patients à n'importe quelle station (à choisir à l'avance).

Voyager en bus ou en autocar

- contacter la société d'autobus ou autocar pour définir les besoins particuliers du groupe de patients,
- organiser l'assistance du groupe au départ et à l'arrivée,
- déterminer si les équipements portables peuvent être utilisés dans le bus ou autocar,

- contrôler si un médecin est disponible dans le bus/car ou au point de destination, pour s'occuper des patients en cas d'urgence,
- contrôler la possibilité d'avoir une camionnette, avec un nombre adéquat de réserve de patients, pouvant suivre le bus/car, de façon à remplir les réservoirs portables lors des arrêts réguliers,
- contrôler les exigences pour passer la nuit.

Hébergement dans les hôtels :

- contacter les hôtels qui seront utilisés pendant le voyage pour définir les besoins particuliers du groupe de patients,
- organiser l'assistance de groupe à l'arrivée et au départ,
- déterminer si les réserves fixes peuvent être utilisées dans l'hôtel et combien par chambre / par étage,
- contrôler la possibilité de stocker les réserves fixes dans une pièce dédiée utilisée pour y remplir les réservoirs portables,
- évaluer l'utilisation de concentrateurs dans les chambres au lieu de réservoirs de liquide,
- évaluer la distribution des patients dans l'hôtel,
- examiner avec la direction de l'hôtel la possibilité d'avoir un extincteur dans une des chambres,
- contrôler la disponibilité d'un médecin pour prendre en charge les patients en cas d'urgence,
- discuter avec la direction de l'hôtel pour les contacts avec l'hôpital local, les services d'urgence, les ambulances, et les pompiers.

En camping :

- contacter le camping à utiliser pendant le voyage pour définir les besoins particuliers du groupe de patients,
- organiser l'assistance du groupe au départ et à l'arrivée,
- déterminer si les réserves fixes peuvent être utilisées au camping et où elles doivent être stockées,
- contrôler la possibilité d'installer les patients dans un endroit sûr du camping,
- contrôler les règles pour utiliser l'Oxygène Médical / stocker les Équipements de Fourniture d'Oxygène Médical dans les tentes et combien peuvent être utilisés / stockés dans chaque emplacement,
- contrôler la possibilité de stocker les réserves fixes dans un emplacement dédié et utilisé pour y remplir les réservoirs portables,
- évaluer l'utilisation de concentrateurs dans les tentes/caravanes au lieu de réservoirs de liquide,
- examiner avec la direction du camping la possibilité d'avoir un extincteur disponible,
- contrôler la disponibilité d'un médecin pour prendre en charge les patients en cas d'urgence,
- discuter avec la direction du camping pour les contacts avec l'hôpital local, les services d'urgence, les ambulances, et les pompiers.

Exigences de support Médical et Technique

- pendant l'organisation du voyage, évaluer la possibilité d'avoir un médecin ou une infirmière, présent de manière à prendre en compte tout problème médical avec les patients,
- pendant l'organisation du voyage, évaluer la possibilité d'avoir au moins un technicien présent de manière à résoudre tout petit problème qui pourrait se produire,
- examiner la disponibilité de dispositifs de secours pendant le voyage pour les réserves fixes, les réservoirs portables, les détendeurs, les concentrateurs etc...
- examiner les stocks de matériel jetable qui doivent toujours être à disposition des patients,

- évaluer la possibilité d'avoir une personne du Prestataire de Soins à Domicile présente pour résoudre tout problème avec les équipements.

Annexe 13 Questions fréquentes du patient

Cette annexe comprend les questions fréquemment posées par les patients, qui demandent à voyager avec leur Équipement de Fourniture d'Oxygène Médical, et les réponses types à leur apporter. Les questions relatives au coût de service dépendront de la façon dont est financé l'oxygène médical, dans des conditions normales d'utilisation.

Dois-je supporter tous les frais ou ai-je droit à un remboursement ?

Cela dépend de votre compagnie d'assurance (publique ou privée) et de votre Prestataire Courant de Soins à Domicile. Avant de faire la réservation définitive pour vos vacances, il est conseillé de contacter votre organisme d'assurance et le CPSD pour demander dans quelle mesure vos besoins en oxygène à l'étranger seront couverts par votre assurance maladie. Il est très probable que vous devrez payer vous-même le montant initial et que vous serez ensuite remboursés par votre assurance maladie.

Note du traducteur : La réponse ci-dessus est européenne, en France La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) est un organisme de droit privé qui assure une mission de service public. Certains insuffisants respiratoires chroniques sont remboursés à 100% par l'assurance maladie. Le remboursement de la CPAM peut-être complété par une assurance complémentaire privée appelée Mutuelle.

Qui est responsable du paiement des frais engagés par le NPSD à la destination de vacances ?

Il est très probable que vous deviez payer initialement les frais et que vous deviez demander le remboursement à votre CPSD un fois de retour chez vous.

Dois-je demander la permission à la compagnie d'assurance avant de réserver pour mes vacances ?

Vous n'êtes pas obligé de demander à votre compagnie d'assurance la permission de voyager à l'étranger. Cependant si vous voulez obtenir le remboursement de vos coûts de fourniture d'oxygène à l'étranger, il est conseillé de les contacter avant de réserver vos vacances. Une fois rentrés à domicile, vous pouvez toujours essayer de déclarer tous les frais engagés à l'étranger.

Devrais-je emmener mon propre équipement avec moi ?

Vous pouvez emmener avec vous vos propres équipements jetables (tels que canules nasales et tubes nasals). Cependant ceci n'est pas strictement nécessaire, car le NPSD à destination fournira aussi des accessoires jetables. Certains patients préfèrent emmener les leurs pour être sûrs qu'ils auront les dimensions correctes.

Puis-je prendre mon propre Équipement de Fourniture d'Oxygène Médical avec moi dans la cabine passager ?

Un équipement de fourniture d'oxygène pendant le vol doit être demandé à l'avance à la C_{ie} aérienne. Ceci s'applique aussi à toute assistance d'oxygène additionnelle durant les escales, correspondances, ainsi que le temps entre le check-in et l'embarquement et entre l'atterrissage et la sortie de l'aéroport. Les options peuvent varier d'une C_{ie} aérienne à l'autre et il est conseillé d'enquêter longtemps avant.

Bouteilles d'oxygène : Il est possible que les bouteilles d'oxygène puissent être acceptées dans l'avion.

Réservoir d'oxygène liquide : En général les réservoirs d'oxygène liquide ne sont pas autorisés à bord des avions.

Concentrateurs d'oxygène : Il est possible que les concentrateurs portables d'oxygène puissent être acceptés dans l'avion.

Puis-je avoir le même équipement d'oxygène en vacances que celui que j'utilise à la maison ?

Le NPSD fera de son mieux pour fournir au patient un équipement d'oxygène similaire à celui qu'il utilise chez lui. Cependant tous les pays n'ont pas les mêmes équipements disponibles et cela dépend beaucoup du pays et même parfois de la région du pays que vous projetez de visiter.

Puis-je utiliser mon équipement à l'étranger ?

Oui, si vous restez avec votre CPSD. Non si vous changez pour un NPSD. Dans ce cas le NPSD vous fournira un équipement similaire basé sur la prescription et les exigences de mobilité.

Je voudrais visiter plusieurs endroits pendant mes vacances, est-ce possible ?

Cela dépend des destinations, de la complexité de votre voyage et du type d'équipement d'oxygène utilisé par le patient, de la quantité d'oxygène utilisée par le patient et du débit d'oxygène nécessaire. Pour une plus grande mobilité, le patient peut utiliser un équipement d'oxygène liquide portable ou un réservoir portable ou encore un concentrateur d'oxygène portable.

Combien de temps à l'avance dois-je louer ?

Nous vous conseillons de contacter votre CPSD au moins deux semaines avant le voyage pour trouver les différentes options disponibles dans le pays que vous aimeriez visiter.

J'ai besoin d'oxygène 24 heures sur 24. Puis-je quand même aller en vacances ?

En général ceci n'est pas recommandé, mais, si votre médecin ou votre pneumologue vous a donné une autorisation écrite, vous pouvez voir les possibilités avec votre CPSD. Avec un besoin d'oxygène en continu, il peut être très difficile d'organiser la fourniture d'oxygène dans les aéroports de beaucoup de pays. Un autre point à prendre en compte est la disponibilité d'oxygène pendant les retards et les correspondances entre les avions.

Est-ce que mes besoins en oxygène changent pendant le vol en avion ?

A cause du changement de pression d'air la plupart des patients ont besoin de plus d'oxygène.

Est-ce que j'ai besoin de la permission de mon médecin ou pneumologue pour pouvoir aller en vacances ?

Oui, il est très important de contacter votre médecin ou spécialiste en pneumologie au sujet de tout projet de vacances. Invariablement les C_{ie} aériennes insisteront pour avoir une déclaration médicale de votre pneumologue. Dans tous les cas, nous avons souvent besoin d'informations médicales complémentaires de manière à établir quel type d'équipement d'oxygène serait le plus approprié pour vous pendant vos congés et quelles pourraient être vos limitations en terme de voyage.

J'ai besoin d'oxygène de temps en temps. Est-ce réellement nécessaire de contacter mon CPSD ?

Oui et SVP contactez aussi votre médecin avant d'organiser tout voyage.